

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

51300 Vitry-le-François

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

FAIBLE



RADON



sur ma commune :

FAIBLE

4 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



sur ma commune :

CONCERNÉ



RUPTURE DE BARRAGE

 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Vitry-le-francois

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Informations détaillées :



PPRN : PPRI - Vitry-le-François - secteur MARNE

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI - Vitry-le-François - secteur MARNE a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/01/2003

Date d'approbation : 01/12/2016

Le PPR couvre les aléas suivant :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



AZI : La Marne (secteur de Vitry) - PPR Vitry-le-François

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.



DDRM : DDRM51

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue à débordement lent de cours d'eau

Risque d'inondation sur Vitry-le-francois

5 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE1633036A	Inondations et/ou Coulées de Boue	22/07/2016	27/12/2016
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/06/1984	18/10/1984
NOR19830516	Inondations et/ou Coulées de Boue	01/04/1983	18/05/1983
NOR19830204	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/12/1982	06/02/1983

Risque de remontées de nappe sur Vitry-le-francois

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

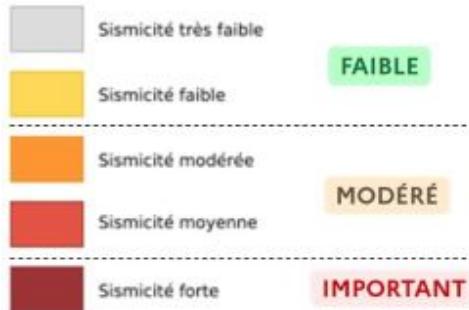
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Vitry-le-francois

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Vitry-le-françois

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.



Informations détaillées :

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Vitry-le-francois

Risque sur la commune FAIBLE

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Faible Modéré Important

Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 1/3.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Vitry-le-francois

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Vitry-le-francois

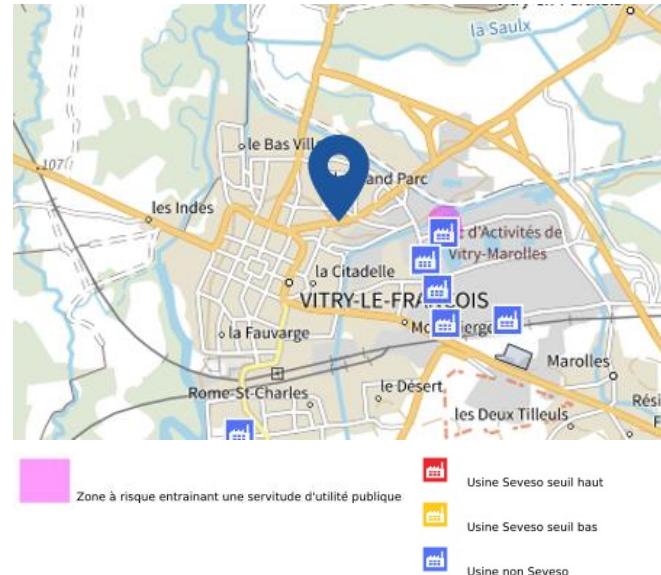
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :



PPRT : 51-PPRT YARA FRANCE Vitry le F

Le plan de prévention des risques technologiques (PPRT) nommé 51-PPRT YARA FRANCE Vitry le F a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 06/10/2008

Date d'approbation : 20/11/2009

Le PPRT couvre les aléas suivant:

Risque industriel

Effet toxique

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

5 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
KADANT-LAMORT	Non Seveso
VIVESCIA	Non Seveso
Société TRICOFLEX	Non Seveso
MANNESMANN PRECISION TUBES FRANCE	Non Seveso
GROUPE BIGARD	Non Seveso

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Vitry-le-francois

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Vitry-le-francois

 Risque sur la commune CONCERNÉ

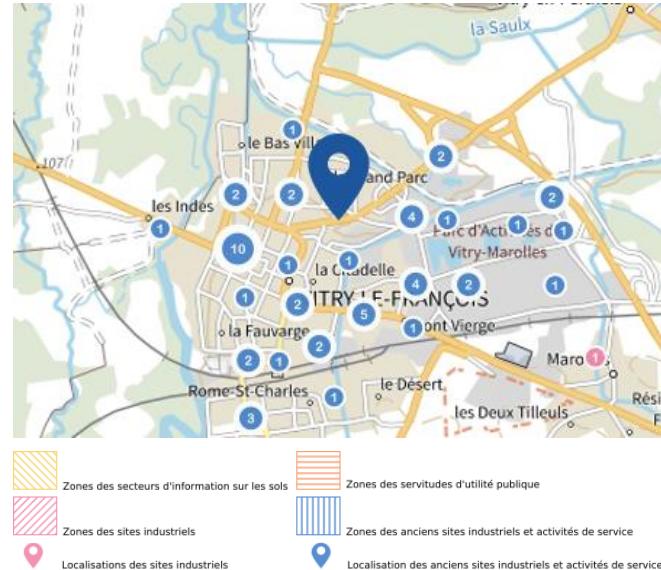
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Vitry-le-francois

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Risque rupture de barrage sur Vitry-le-francois

Risque sur la commune CONCERNÉ

La rupture d'un barrage peut être une destruction partielle ou totale de l'ouvrage. Elle a pour conséquence une libération soudaine d'une partie de l'eau retenue et entraîne la formation d'une « vague » (onde de submersion) qui se propage vers l'aval. Celle-ci peut avoir pour conséquence une augmentation très rapide du niveau de l'eau à l'aval avec des effets potentiellement destructeurs.



Géorisques ne possède pas de données cartographiques sur ce risque à ce jour

Informations détaillées :



DDRM : DDRM51

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Rupture de barrage

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

3 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10800410	Erosion de berges	Les érosions de berges ont lieu sur l'ensemble des berges de la
10800466	Effondrement / Affaissement	
20800319	Chute de blocs / Eboulement	Carrière

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

88 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3836080	Fabrique d'eaux et de boissons gazeuses	En arrêt	
SSP3836079	Quincaillerie	En arrêt	
SSP3836078	Brasserie	Indéterminé	
SSP3836077	Dépôt de chiffons et d'os	Indéterminé	
SSP3836076	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3836075	Dépôt d'engrais	Indéterminé	
SSP3836074	Dépôt de cuirs verts, peaux, chiffons et	Indéterminé	
SSP3836073	Tôlerie	Indéterminé	
SSP3836072	Fabrique de vernis	Indéterminé	
SSP3836071	Décharge	Indéterminé	
SSP3836070	Garage Renault, routier-automobiles,	Indéterminé	
SSP3836069	Station service	Indéterminé	
SSP3836068	Fabrique de vernis	Indéterminé	
SSP3836067	Fonderie	Indéterminé	
SSP3836066	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP3836065	Dépôt d'acétylène	Indéterminé	
SSP3836064	Garage station service, serrurerie	Indéterminé	
SSP3836063	Fabrique de machines industrielles	Indéterminé	
SSP3836062	Garage station service	Indéterminé	
SSP3836061	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP3836060	Dépôt d'os, chiffons, peaux et feraillles	Indéterminé	
SSP3836059	Dépôt d'acétylène dissous	Indéterminé	
SSP3836058	D.L.I	Indéterminé	
SSP3836057	Fabrique d'emballages en polystyrène	En arrêt	
SSP3836056	Fabrique de tubes	Indéterminé	
SSP3836055	Fabrique de tubes	Indéterminé	
SSP3836054	Dépôt d'engrais	Indéterminé	
SSP3836053	Malterie	Indéterminé	
SSP3836052	Fabrique de tubes étirés et de pièces	Indéterminé	
SSP3836051	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP3836050	Fabrique de chapeaux	En arrêt	
SSP3836049	Dépôt d'os, chiffons et peaux	Indéterminé	
SSP3836048	Dépôt d'os, de chiffons et feraillles	En arrêt	
SSP3836047	Station d'épuration d'huile	En arrêt	
SSP3836046	Scierie	En arrêt	
SSP3836045	Usine de menuiserie	En arrêt	
SSP3836044	Dépôt de peaux et cuirs	En arrêt	
SSP3836043	Menuiserie	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3836042	Epuration d'huile	En arrêt	
SSP3836041	Usine de produits en céramique	Indéterminé	
SSP3836040	Malterie	En arrêt	
SSP3836039	Dépôt de chiffons et d'os	En arrêt	
SSP3836038	Dépôt de peaux , os et chiffons	Indéterminé	
SSP3836037	Fabrique de chapeaux	En arrêt	
SSP3836036	Garage	Indéterminé	
SSP3836035	Dépôt de férailles, métaux et vieux	Indéterminé	
SSP3836034	Tannerie, corroierie	En arrêt	
SSP3836033	Chaudronnerie	En arrêt	
SSP3836032	D.L.I	Indéterminé	
SSP3836031	Fabrique d'appareils électriques	En arrêt	
SSP3836030	Mégisserie	En arrêt	
SSP3836029	Garage	En arrêt	
SSP3836028	Atelier de vulcanisation de caoutchouc	En arrêt	
SSP3836027	Garage	En arrêt	
SSP3836026	D.L.I	Indéterminé	
SSP3836025	Chaudronnerie	Indéterminé	
SSP3836024	Fabrique d'eau de Seltz	En arrêt	
SSP3836023	Garage, station service	En arrêt	
SSP3836022	Garage	Indéterminé	
SSP3836021	Fabrique de pâte à papier	Indéterminé	
SSP3836020	D.L.I	En arrêt	
SSP3836019	Corroierie	Indéterminé	
SSP3836018	Atelier de construction mécanique et de	Indéterminé	
SSP3836017	Fonderie	En arrêt	
SSP3836016	Quincaillerie	Indéterminé	
SSP3836015	Distillerie	En arrêt	
SSP3836014	D.L.I	Indéterminé	
SSP3836013	Usine d'allume-feu résiné	Indéterminé	
SSP3836012	Garage	Indéterminé	
SSP3836011	Garage	En arrêt	
SSP3836010	Usine de fibre de bois	Indéterminé	
SSP3836009	Station service	Indéterminé	
SSP3836008	Station service	Indéterminé	
SSP3836007	Garage, carrosserie	En arrêt	
SSP3836006	Fabrique d'appareils sanitaires	Indéterminé	
SSP3836005	Usine de construction navale	En arrêt	
SSP3836004	Dépôt de peaux, chiffons et os	En arrêt	
SSP3836003	Garage et desserte de carburants	En arrêt	
SSP3836002	Garage	En arrêt	
SSP3836001	Décharge	Indéterminé	
SSP3836000	Carrosserie, atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP3835999	Carrosserie	En arrêt	
SSP3835998	Garage	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3835997	Station service	Indéterminé	
SSP3835996	Malterie	En arrêt	
SSP3835995	Garage	En arrêt	
SSP551146	JST FRANCE SAS	En arrêt	
SSP550643	VIVESCIA	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC** de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÈTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF** : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

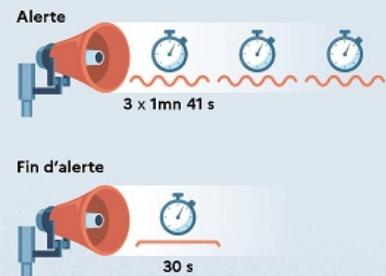
QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr